

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) LEVER DES CHARGES DE FAÇON SÉCURITAIRE

Soulever manuellement des charges peut causer des TMS (blessures aux muscles, tendons, nerfs, disques vertébraux, etc.)

TRAVAILLEURS :

1. Soulevez manuellement des charges de façon sécuritaire.
2. Utilisez les bonnes techniques pour soulever une charge.
3. Utilisez les appareils fournis pour soulever et positionner les charges.
4. Signalez sans délai à votre superviseur les risques et symptômes de TMS.
5. Sachez que vous avez le droit de refuser un travail dangereux.



EMPLOYEURS/SUPERVISEURS :

1. Déterminez les risques liés au levage manuel de charges, notamment :
 - Le poids et la fréquence de la charge soulevée.
 - La distance verticale sur laquelle la charge est soulevée.
 - La distance à laquelle la charge est tenue loin du corps.
2. Instaurez des mesures de prévention lorsqu'il existe des risques liés au levage de charges.
3. Formez les travailleurs afin qu'ils sachent comment soulever des charges de façon sécuritaire.

Pour déclarer des incidents, des blessures graves ou des décès, appelez le ministère du Travail au 1 877 202-0008. En cas d'urgence, il faut toujours composer immédiatement le 911.

Renseignements supplémentaires :

www.ontario.ca/securiteautravailontario

cspaat
ONTARIO

 **Ontario**

 **Santé
et sécurité**
ONTARIO